

OUTIL D'ANIMATION Q-SORT ÉLEVAGE ET PRÉSENCE DU LOUP

Pour passer du préjugé personnel
au questionnement collectif



(photo Kathy_Büscher_Pixabay)

L'outil Q-sort sert à faire émerger les représentations, préjugés et idées reçues, qu'un groupe a d'un sujet donné. Il permet de les exprimer et de les préciser et de créer une demande d'approfondissement en ouvrant le débat et l'échange.

C'est une liste de 15 à 20 items (affirmations) qui traitent d'une thématique plus ou moins large, sujette à questionnement sociétal. Ces items sont toujours exprimés de façon simple et directe, suffisamment flous, ambigus, de façon à stimuler l'esprit critique, à faire préciser les représentations.

Autrices :
Elodie Brebant
elodie.brebant@educagri.fr
Delphine Briand
delphine.briand@bergerie-nationale.fr
Emmanuelle Zanchi
emmanuelle.zanchi@agriculture.gouv.fr

mai 2022

Comment utiliser le Q-Sort ?

Nous recommandons une durée de **1 heure** pour un groupe de **10 à 30 personnes maximum**.

. **1er temps** : Chaque personne réfléchit **individuellement** et doit identifier **4 items** qui lui paraissent **vrais** (je suis en accord) et **4 items** qui lui paraissent **faux** (je suis en désaccord), dans la 1ere colonne du document.

> 10 minutes environ

. **2e temps** : Les participants forment ensuite des **petits groupes** de 3 à 5, pour choisir 4 items qui paraissent **unanimentement vrais** et 4 **unanimentement faux**. On peut noter aussi les points de débat et les items sur lesquels il ne peut y avoir consensus. C'est un moment de confrontation des représentations et de construction d'un argumentaire.

> 20 à 30 minutes environ

. **3e temps** : Chaque groupe expose ses résultats à **l'ensemble des participants**. L'animateur inscrit au tableau, dans des colonnes, les items vrais, les faux, les convergences et divergences éventuelles entre groupes.

Il peut alors lancer un **débat** (pour quelques items) et amener des **éclairages** éventuels (grâce aux éléments de débat à sa disposition). Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les réponses aux questions posées, mais d'aider à la prise de conscience de l'existence de représentations ...

> 20 à 30 minutes environ

Bon à savoir

. Chaque proposition de Q-Sort doit être bien sûr appropriée voire réadaptée par l'animateur, en fonction du public-cible, de l'exploitation souhaitée en aval de la séquence d'animation, ...

. Dans la conception d'un Q-Sort, les éléments de débats sont une part très importante du travail (documentaire) à mener.

. Les retours d'utilisation (par d'autres animateurs) sont très précieux à recueillir (écueils rencontrés, nouvelles problématiques apparues, mises à jour des éléments de débats, ...), ils permettent notamment de faire évoluer, d'adapter le contenu, le débat étant en évolution permanente et ses objets pouvant se déplacer, s'estomper ou au contraire s'envenimer.

	Vous devez dire si ces affirmations vous semblent plutôt vraies ou plutôt fausses... et développer un argumentaire	Moi	Petit groupe	Grand groupe
1	La présence du loup est incompatible avec l'élevage plein air			
2	Le loup attaque l'homme			
3	Les chiens de défense (patous par exemple) qui protègent les troupeaux engendrent un danger pour les promeneurs			
4	Pour les éleveurs, il est impossible de se protéger du loup			
5	Le loup est utile dans les écosystèmes			
6	Les agriculteurs manquent de savoir-faire pour se protéger du loup			
7	Les éleveurs ne sont pas assez aidés par l'Etat pour se protéger des attaques de loups			
8	Les loups vivent en meute			
9	Le loup ne peut vivre qu'en zone de montagne			
10	Les tirs de défense permettent de se protéger efficacement des attaques de loups			
11	La France est le pays européen le plus touché par la prédation par le loup.			
12	Le loup ne doit plus être considéré comme une espèce protégée			
13	C'est une bonne chose que les éleveurs aient le droit de tirer le loup			
14	En France, on ne connaît pas assez la biologie et les modes de vie du loup pour le faire cohabiter avec l'élevage			
15	L'éradication du loup est la seule solution pour assurer la tranquillité des éleveurs			
16	Les attaques sur le bétail sont plus souvent faites par des chiens errants			
17	L'augmentation de la population du loup en France résulte de sa réintroduction			
18	Le loup est un frein au pastoralisme et donc à la biodiversité			
19	Le loup ne s'attaque qu'à des animaux malades ou sur le point de mourir, c'est un régulateur			
20	La charge de travail provoquée par la présence de loups est très importante pour l'éleveur			

Eléments de débat pour l'animateur qui n'a pas tout lu sur tout...

Le site, Le loup en France (<https://www.loupfrance.fr/le-loup/>) de l'Office Français de la Biodiversité permet d'obtenir des informations sourcées, documentées : sa biologie, la réglementation, la situation du loup en France, la gestion des impacts. Le loup est une espèce protégée au niveau international, européen et français depuis les années 1990. Cette protection peut faire l'objet de dérogations.

Le loup fait l'objet d'un **plan national d'actions (PNA)** qui définit les orientations de politique d'accompagnement des impacts à l'élevage domestique et d'études et recherches permettant de caractériser l'état de conservation de l'espèce. Voir les pages de la DREAL d'Aura qui pilote le PNA Loup : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/mission-loup-r1323.html>
Voir notamment les lettres d'information « Info Loup » qui paraissent régulièrement et permettent de se tenir à jour de l'actualité du plan loup (<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/lettre-d-information-infoloup-r4782.html>)

Le Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage 2018-2023 a pour objectif d'élaborer une méthode de gestion de l'espèce, fondée sur une meilleure connaissance de l'espèce et de ses modes de vies, pour mieux la protéger et permettre également la protection des troupeaux et des éleveurs. Il se décline en axes : protection des troupeaux, soutien au pastoralisme, pilotage du PNA, indemnisation des dommages, suivi biologique du loup, intervention sur la population, développement de la communication et de la formation.

<https://agriculture.gouv.fr/plan-national-dactions-2018-2023-sur-le-loup-et-les-activites-delevage-0>

<p>1 La présence du loup est incompatible avec l'élevage plein air Distinguer les notions de système pastoral de plein air et système pastoral transhumant</p> <p>Tout peut être sujet à controverse sur le loup : qu'il s'agisse des Zones de Présence Permanente (ZPP) du loup, du nombre de meutes, de l'évolution des effectifs globaux, du nombre officiel de victimes des attaques, les chiffres avancés, dès qu'ils sont considérés comme sous-estimés par les uns sont immédiatement déclarés surestimés par les autres...</p> <p>Deux camps : pro et anti-loups s'affrontent souvent, des revues et publications scientifiques apportent des éléments à la controverse.</p> <p>ex. site pro-loup : https://www.loup.eu/ ex. site anti-loup : https://www.leseleveursfaceauxpredateurs.fr/</p> <p>Controverse sur la thématique du loup dans la revue Sésame (Inraé) : nombreux articles points de vue : http://revue-sesame-inra.fr/tag/loup/ « Loup et pastoralisme, cohabitation impossible ? », travail des élèves-ingénieurs des mines sur les controverses en 2012 : https://controverses.minesparis.psl.eu/public/promo12/promo12_G4/www.controverses-minesparistech-4.fr/index.html</p> <p>Article sur une scénarisation réalisée par l'INRAé (2017) sur le territoire Grand Causse, met en avant toutes les difficultés en termes de travail et d'organisation pour des éleveurs qui doivent travailler en présence du loup et s'interroge sur la compatibilité d'une telle coexistence : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01629853/document « L'adoption des moyens de protection des troupeaux sur le territoire des Grands Causses permettrait-elle aux systèmes d'élevage ovins de rester viables face à l'arrivée des loups ? Quatre stratégies de protection ont été scénarisées (combinaison de moyens de protection des lots au pâturage, modifications de l'organisation des surfaces et de la conduite du troupeau).</p> <p>Les quatre stratégies de protection scénarisées : tous les lots d'animaux au pâturage sont protégés et la conduite zootechnique actuelle est maintenue / la conduite zootechnique est modifiée pour limiter les coûts de protection (hivernage en bâtiment, 2 lots maximum au pâturage, abandon des surfaces « tampon ») / la conduite zootechnique est modifiée pour réduire au maximum le coût de protection tout en restant dans le cadre du cahier des charges de l'AOP Roquefort. Seul le lot en production est au pâturage à proximité immédiate de la bergerie / tout le troupeau est conduit en bâtiment et le lait n'est plus transformé en Roquefort. Résumé : http://www.agriculturedesavoie.com/toutes-les-actus-2/11-a-la-une/1927-loup-rapport-de-recherche-inra.html</p> <p>Le Plan National Loup apporte des éléments sur la présence du loup et ses impacts :</p>

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/mission-loup-r1323.html>

Représentations et perceptions différentes du loup : peur du loup mais aussi la beauté de l'animal et la manière dont il est présent dans la nature. La perception est différente dans les milieux où il peut y avoir du loup ou pas. L'animal a aussi appris à avoir peur.

Où sont les loups ? Que mangent ils ? Dangerosité du loup dans la nature. Eléments pour alimenter le débat : le loup est un prédateur qui se nourrit la plupart du temps d'ongulés sauvages mais il vient aussi se nourrir dans les troupeaux d'animaux domestiques. Un animal sauvage qui entre dans un espace domestique, donne l'impression que l'on ne peut pas protéger cet espace :

Interview (8 minutes) de Geneviève Carbone, ethnozoologue :

<https://www.franceinter.fr/emissions/c-est-tout-naturel/c-est-tout-naturel-03-janvier-2016>

La presse agricole locale se fait l'écho d'attaques de loups sur des troupeaux d'ovins

Le loup ne s'attaque pas qu'aux ovins : <https://paca.chambres-agriculture.fr/les-actualites-proches-de-vous/detail-de-%20actualite/actualites/predation-quatre-attaques-sur-des-bovins-en-une-semaine/>
https://www.lemonde.fr/planete/visuel/2018/02/09/loup_5254476_3244.html

Inraé : Loup et élevage : bilan de 27 ans de coexistence (avril 2020, mis à jour en janvier 2021) :

<https://www.inrae.fr/actualites/loup-elevage-bilan-27-ans-coexistence> L'échec de la protection des troupeaux, Réapprendre aux loups la crainte des humains proches des troupeaux, Quelles pistes pour améliorer la coexistence entre loups et élevage ? Instaurer des relations de réciprocité

Coadapht, réseau sur la coadaptation entre prédateurs et humains dans leurs territoires : Créé en 2016, le réseau associe des chercheurs issus de plusieurs organismes (INRAE, CNRS, Montpellier SupAgro et Cerpam) intéressés par les processus de coadaptation entre prédateurs de troupeaux et humains à l'échelle des territoires. Parmi ses objectifs : alimenter les évolutions de politiques publiques et contribuer aux diverses formes de débat, du local à l'international : <https://coadapht.fr/fr>

2 Le loup attaque l'homme

Jean-Marc Moriceau, professeur d'histoire à l'université de Caen, interrogé par [FranceTV info](#), auteur du livre *Le Loup en questions. Fantasma et réalité* (éditions Buchet-Chastel, 2014) :

« Que le loup s'en prenne à l'homme, c'est très rare depuis un siècle, mais il arrive encore que certains s'enhardissent. Dans une meute, il peut y avoir des loups audacieux. »

L'historien a entrepris une vaste enquête sur les attaques de loups perpétrées sur les humains (disponible sur https://www.unicaen.fr/homme_et_loup/index.php). Il recense 6 000 victimes entre la fin du XVe siècle et le début du XXe. *"Mais il faut distinguer les attaques des loups enragés de celles des loups prédateurs. En Inde, par exemple, une enquête réalisée par le Fonds mondial pour la nature relève que 273 enfants ont été tués ces vingt dernières années, essentiellement en raison de loups enragés. Concernant les loups non enragés, quelques cas ont été signalés au Canada, aux Etats-Unis, en Iran et en Biélorussie au cours des vingt dernières années". "Le loup n'est pas une menace permanente, mais occasionnelle. On ne peut jamais rien exclure, surtout à partir du moment où le loup prend conscience de la faiblesse de l'homme. Les loups contrôlent un territoire qu'ils explorent. Ils peuvent donc tester un homme, sans pour autant vouloir le dévorer"* résume Jean-Marc Moriceau.

"Les loups ne s'approchent pas des villages et sont invisibles la plupart du temps. Il y a eu quelques attaques sur l'homme, mais elles sont extrêmement rares et surviennent dans des situations très précises (...) Il existera toujours un risque, comme avec les chiens", juge de son côté l'ethnozoologue et spécialiste du prédateur Geneviève Carbone, interrogée par Le Monde.

Le biologiste américain Douglas Pimlott déclare que le respect des loups pour l'homme est basé sur le langage corporel : les loups ont le pouvoir de reconnaître l'agressivité ou la peur, que les humains expriment d'une manière très subtile. Selon Pimlott, *« les loups voient dans nos comportements que nous sommes des chasseurs et non une proie »*.

Le chercheur David Mech voit une autre raison pour laquelle le loup se comporte de manière très prudente envers l'homme. L'homme se déplace en position verticale comme le font les ours et aucun autre prédateur. Et les loups essaient autant que possible d'éviter les ours.

	<p>Un autre chercheur Dick Wolf Dekker, Néerlandais d'origine qui a immigré au Canada, affirme que l'omniprésence de l'homme avec ses armes meurtrières en est la cause. « <i>Nous ne devons pas penser aux armes actuelles. Mais des javelots et des lances que nos ancêtres utilisaient à l'âge de pierre et qui avec un bon entraînement sont des armes efficaces</i> ».</p> <p><u>Pour remettre les attaques de loups sur des êtres humains dans leur contexte, comparaison à d'autres attaques d'envergure sur les humains par des animaux sauvages</u> (https://www.wolf-center.eu/fr/informatie/informations/Attaques-de-Loups-r%C3%A9a, Site pro loup) « <i>En Amérique du Nord, entre 1890 et 2001, 89 personnes ont été attaquées par des lions de montagne, dont 17 personnes sont mortes. Pendant la même période, 71 personnes ont été tuées par les grizzlis. Dans le reste du monde au 20ième siècle, 6297 personnes ont été tuées par des tigres, des lions, des léopards et des ours. Mais ce ne sont pas toujours des carnivores qui attaquent les êtres humains. Il existe de nombreuses espèces plus dangereuses : de façon générale, seulement aux États-Unis chaque année 27.000 personnes sont mordues par des rongeurs et 500 personnes par des renards. Rien qu'au Parc National de Yellowstone entre 1978 et 1992, 56 personnes ont été blessées par des bisons et seulement 12 par les ours. Environ 40 000 personnes meurent chaque année des suites de morsures de serpent. Les tiques sont la raison pour laquelle rien qu'en Allemagne et en Autriche, 30 000 personnes sont infectées par la maladie de Lyme. Et chaque année des millions de personnes dans le monde entier sont mordues par leur chien domestique</i> ».</p> <p>En 2002, l'organisation Large Carnivore Initiative for Europe (LCIE) a commandé à un groupe de scientifiques internationaux, piloté par John Linnell, un rapport sur l'étude des cas d'attaques du loup sur l'homme rapportés dans la littérature et à l'échelle mondiale durant ces dernières centaines d'années</p> <p>https://www.pyrenees-pireneus.com/Faune-Pyrenees/Loups/Etudes-Reflexions/Loup-danger-pour-Homme-La-Voie-du-Loup.pdf</p>
<p>3</p>	<p>Les chiens de défense (patous par exemple) qui protègent les troupeaux engendrent un danger pour les promeneurs</p> <p><u>Etude dans le cadre du programme Life (2001) sur les interactions entre les promeneurs et les chiens de protection de troupeaux ovins dans le massif du Queyras</u> : faible réactivité des patous face aux promeneurs, bien que les chiens se tiennent très généralement à proximité ou dans les troupeaux. Leur réaction, quand elle existe, est le plus souvent limitée à une observation à distance, sans s'approcher et avec assez peu d'aboiements. Quand les patous s'approchent des promeneurs, il s'agit très généralement d'un mouvement qui s'arrête rapidement, sans atteindre le contact. Si les groupes de promeneurs bruyants et agités déclenchent plus facilement les réactions des patous, la présence de chiens de compagnie dans le groupe de promeneurs, semble seul un élément fort, suscitant l'alerte et l'approche des chiens de protection. Dans ces cas en effet, bien que rares, les proportions d'alertes, d'approches et de contact des patous sont nettement plus élevées. Toutefois, même dans ces cas, jamais nous n'avons observé de morsure. Le comportement des patous est essentiellement un comportement d'intimidation, nettement plus appuyé en direction des chiens des promeneurs qu'envers les promeneurs eux-mêmes :</p> <p>https://controverses.minesparis.psl.eu/prive/promo03/C03B18/liens/Interactionsentrelespromeneursetleschiensdeprotection.pdf</p> <p>La population de chien de protection a probablement augmenté et les désagréments également. Des médias relatent des attaques de patous https://rnc.bfmtv.com/actualites/sciences-nature/hautes-alpes-apres-plusieurs-attaques-de-chiens-de-berger-un-maire-interdit-les-ballades-aux-randonneurs-AV-202008110345.html</p> <p>Guide de l'utilisateur du chien de protection des troupeaux (Idele) : « <i>Le chien de protection va être amené, dans le cadre de sa mission de protection, à rester seul avec le troupeau, dans un environnement où des activités humaines (agricoles, touristiques...) peuvent être importantes. Il ne doit manifester aucun comportement agressif envers des humains qui ne dérangent pas le troupeau. En aboyant et en s'interposant, un chien de protection avertit la personne qu'elle déränge le troupeau (la distance de sécurité est variable entre les chiens). Si la personne ignore les avertissements du chien et continue sur sa lancée, le chien de protection pourra aller au contact, comme on lui demande de le faire face à des prédateurs. On comprend là toute l'importance de bien informer les citoyens sur le rôle et le comportement des chiens de protection et l'attitude à adopter face à eux. Toute la difficulté est que le chien de protection évolue, dans la majorité des situations, seul, c'est-à-dire sans contrôle humain. Il faut donc avoir conscience que ce qu'on exige de lui est</i></p>

	<p><i>important</i> »</p> <p>Controverse : les chiens de garde est-il errant ? Qui est responsable en cas d'attaque ? https://www.humanite.fr/node/400257</p> <p>« Tous les étés, dans les pré-Alpes, des randonneurs sont attaqués par des chiens Patou ».</p> <p>« Ces chiens, quand bien même ils sont seuls sans maître ou éloignés de lui, ne sont pas considérés comme des chiens errants (article 125 de la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux) »</p> <p>« Certains réclament de tous les retirer des alpages. Explication : est considéré comme en état de divagation (article L. 211-23 du code rural) : - tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, - ou tout chien qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable (gardien) d'une distance dépassant 100 mètres, - ou tout chien abandonné, livré à son seul instinct. Exception à cette règle : le chien en action de chasse ou de garde ou de protection du troupeau »</p> <p>« Cela veut dire quoi ? Que la responsabilité du promeneur ou du randonneur est caractérisée en cas d'attaque d'un chien de protection et non plus celle de son gardien ou de son maître, s'il est prouvé que le promeneur ou le randonneur n'a pas pris toutes les précautions à l'approche d'un troupeau »</p>
4	<p>Pour les éleveurs, il est impossible de se protéger du loup</p> <p>Le Plan national Loup propose des mesures pour protéger les troupeaux face aux attaques des loups et des mesures pour aider les éleveurs à se défendre (clôtures, chiens de protection, différents types de tirs, ...) : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2018.02.19_dp_plan_loup.pdf</p> <p>Exemple de l'utilisation de lampe flash : https://www.francetvinfo.fr/animaux/loup-une-nouvelle-technique-pour-se-protoger-des-attaques_1293623.html</p> <p>Même si diverses mesures de protection existent, il n'y a pas de solution parfaite et certains alpages demeurent non protégeables. Les éleveurs sont inquiets face à la pression croissante du loup : https://www.agrihebdo.ch/predateur</p>
5	<p>Le loup est utile dans les écosystèmes</p> <p>« Les effets négatifs de la présence des loups, comme le nombre de moutons tués, sont visibles et faciles à attester. Des effets positifs existent, mais ils sont souvent indirects et donc difficiles à mettre en évidence » souligne Jean-Louis Martin, co-auteur d'une synthèse sur les enjeux posés par la cohabitation entre cerfs, loups et humains.</p> <p>« Décriée pour la menace qu'elle fait planer sur les troupeaux, la présence des loups a aussi des effets bénéfiques, en régulant par exemple les populations de cervidés.</p> <p><i>Ainsi, dans les forêts, les fortes abondances de cervidés empêchent la régénération des jeunes arbres et favorisent le compactage des sols. En France, les dégâts occasionnés par les cervidés à l'agriculture ont été estimés à environ 20 millions d'euros en 200 [...] Chaque année en Allemagne, 200 000 chevreuils entrent en collision avec des véhicules, provoquant 50 morts et 3 000 blessés, pour un coût global de réparations en Europe estimé à plus d'un milliard d'euros. Les fortes concentrations de cerfs favoriseraient également la propagation, via les tiques, de maladies comme celle de Lyme, bien que la controverse sur le sujet reste active.</i></p> <p><i>La forte densité de cervidés au sein des forêts s'accompagne également d'effets sur le reste de la biodiversité. Or cette diminution de la végétation basse entraîne la disparition ou la forte raréfaction de nombreux invertébrés, dont les insectes pollinisateurs. Les communautés de vertébrés sont également touchées, en particulier les oiseaux qui nichent au sol ou dans le sous-bois qui, pour la plupart, dépendent des invertébrés pour se nourrir.</i></p> <p><i>Cette baisse de biodiversité en l'absence de prédateurs s'explique par l'hypothèse dite du contrôle trophique descendant. Celle-ci stipule que le contrôle exercé par les prédateurs – ici, les loups – conditionne le maintien d'une diversité végétale et animale élevée. La pression de prédation exercée par les carnivores obligerait les herbivores à investir du temps et de l'énergie pour gérer le risque de prédation : c'est « l'écologie de la peur ». Ce temps investi pour échapper aux prédateurs agirait au détriment de leur temps d'alimentation et les amènerait à sélectionner leur nourriture de manière à emmagasiner le maximum d'énergie en un minimum de temps.</i></p> <p><i>La présence des loups, en obligeant leurs proies à se focaliser sur les plantes les plus nourricières et sur les secteurs les moins favorables aux prédateurs, minimiserait ainsi l'impact des herbivores sur la quantité et la</i></p>

	<p><i>diversité de la végétation</i> ». https://lejournal.cnrs.fr/articles/des-loups-des-cerfs-et-nous</p> <p>L'observation de la faune sauvage et le retour des loups peut engendrer des bénéfices économiques. Dans le parc national de Yellowstone, au nord-ouest des États-Unis, la fréquentation a augmenté d'environ 4 % suite au retour des loups, injectant 35 millions de dollars à l'économie locale. Evidemment, il n'en demeure pas moins que les coûts induits par leur présence sont loin d'être négligeables.</p> <p>Article de 2014 qui présente des vérités et contre-vérités : Le loup peut être considéré comme un régulateur écologique. "En s'attaquant d'abord aux animaux malades ou plus faibles, il contribue à la bonne santé d'une espèce et peut éviter des épidémies. Il aide par ailleurs à réguler les surplus de jeunes sangliers ou cervidés, qui peuvent menacer les forêts", explique Jean-François Darmstaedter, secrétaire général de <u>Ferus</u>, association de protection des loups. https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/05/dix-verites-et-contre-verites-sur-le-loup_5993393_3244.html</p>
6	<p>Les agriculteurs manquent de savoir-faire pour se protéger du loup</p> <p>Le loup, en traversant les Alpes, a débarqué dans un garde-manger : la région fait partie de celles qui élèvent le plus de brebis dans un système agropastoral où les bêtes passent une grande partie de l'année dans les pâturages de montagne (estives). La surveillance des troupeaux y est plus difficile, et les agriculteurs n'ont pas l'habitude de cohabiter avec des prédateurs. Une société qui avait éradiqué le loup et doit réapprendre à vivre avec. https://www.lemonde.fr/planete/visuel/2018/02/09/loup_5254476_3244.html</p> <p><u>Aide pour la protection dans le cadre du plan Loup</u> :</p> <p>La protection des troupeaux apparaît comme l'élément-clé permettant à terme la coexistence du loup et de l'agropastoralisme : si elle ne peut pas totalement éliminer la prédation du loup, elle la réduit fortement. Une partie du plan loup 2018-2023 s'attache ainsi à l'amélioration de ces mesures de protection, avec notamment la création d'un centre de ressources permettant de recenser les bonnes pratiques, et le lancement d'une cellule mobile d'intervention et d'accompagnement des territoires les plus touchés.</p> <p>L'Etat aide financièrement les agriculteurs pour plusieurs types de protection : le gardiennage renforcé, l'investissement pour l'électrification de clôture, l'utilisation de chiens de protection, et l'analyse de vulnérabilité. Ces mesures ne sont réellement efficaces que combinées. La protection des troupeaux implique de nouvelles contraintes et un surplus de travail qui peut fragiliser la trésorerie des exploitations malgré les aides et parfois entraîner un abandon de la production ovine.</p> <p>https://www.lemonde.fr/planete/visuel/2018/02/09/loup_5254476_3244.html</p> <p>Mise en place de réseaux pour former sur la protection et les chiens de protection, pour une meilleure connaissance de la biologie du loup. Axe 1 du PNA Loup</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf</p> <p>Des structures se développent pour aider les éleveurs à se protéger. Exemple de l'IPRA</p> <p>« Pour diminuer la vulnérabilité à la prédation des activités d'élevage, notre institut s'attache à développer les connaissances concernant les relations entre loups-troupeaux-systèmes de protection. Notre savoir se construit à la fois à partir de nos actions de recherche scientifique et de l'expérience et savoir-faire acquis par les acteurs de terrains partenaires » : https://www.ipra-landry.com/l-institut-ipra/presentation-de-l-ipra/</p>
7	<p>Les éleveurs ne sont pas assez aidés par l'Etat pour se protéger des attaques de loups</p> <p><u>Indemnisations</u> :</p> <p>L'Etat aide financièrement les agriculteurs pour plusieurs types de protection : le gardiennage renforcé, l'investissement pour l'électrification de clôture, l'utilisation de chiens de protection, et l'analyse de vulnérabilité. Ces mesures ne sont réellement efficaces que combinées. La protection des troupeaux implique de nouvelles contraintes et un surplus de travail qui peut fragiliser la trésorerie des exploitations malgré les aides et parfois entraîner un abandon de la production ovine.</p> <p>https://www.lemonde.fr/planete/visuel/2018/02/09/loup_5254476_3244.html</p> <p>Le dispositif de protection des troupeaux domestiques vise à assurer le maintien de l'activité pastorale et d'une manière générale d'élevage en présence du loup. Il consiste en une aide aux éleveurs visant à limiter les surcoûts liés à la protection par le biais d'un financement MAA-FEADER à hauteur de 80 % pour le gardiennage, les chiens et les parcs et de 100 % pour l'analyse de vulnérabilité. Le MAA met également à</p>

	<p>disposition des DDT des crédits pour faire face aux situations d'urgence dès les premières attaques sur leurs territoires et notamment dans les nouveaux territoires colonisés par le loup.</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf</p> <p>Selon l'IPRA Landry (Institut pour la connaissance et l'amélioration de la protection des troupeaux, il a à d'autres impacts de la prédation. « Ainsi la fréquence des attaques est très variable. En moyenne, 85% des UP touchées ne subissent « qu'une » attaque par an, mais certaines en concentrent un nombre bien plus important (plus de 10 attaques parfois), on parle alors de « foyers d'attaques ». Ponctuellement, la gravité des attaques peut être accentuée par un effet de « surplus killing » (le prédateur tue plus d'animaux que nécessaire) ou lors d'un dérochement lié à l'affolement du troupeau (jusqu'à 300 ovins précipités d'une barre rocheuse en Mercantour). À ces pertes constatées et facilement chiffrables, s'ajoutent la part des animaux disparus (probable à chaque attaque), le stress occasionné au restant du troupeau, la baisse de la prise de poids, la baisse de la lactation, de la fertilité ou prolificité qui peut en découler. En 2019, 37 départements français sont concernés par des dommages sur bétail attribuables aux loups.</p> <p>https://www.ipra-landry.com/pastoralisme-loup/impacts-du-loup-sur-le-pastoralisme/les-dommages-directs-aux-troupeaux</p>
8	<p>Les loups vivent en meute</p> <p>La dispersion du loup s'explique par son mode d'organisation : il vit principalement en meute, soit un groupe évoluant sur un territoire d'environ 150 à 300 km², et s'organise autour d'un couple reproducteur. Au bout d'un ou deux ans, les louveteaux quittent le couple parental à la recherche d'un partenaire et d'un nouveau territoire. Appelés loups disperseurs, ils peuvent alors parcourir des centaines de kilomètres ; ce qui explique une expansion rapide des populations sur le territoire.</p> <p>Structure et leadership</p> <p>Il y a généralement dans une meute de loups une paire dominante (appelée alpha), un individu ou un couple suivant l'importance du groupe (appelé beta), des individus de milieu de rang et un ou plusieurs loups d'un rang plus faible (appelé omega). Alpha commande l'ensemble du groupe, beta dirige les loups de mi-niveau et tous les adultes commandent les individus du milieu et du dernier rang. Tandis que les deux extrêmes de la hiérarchie tendent à l'immuabilité des rôles, sauf en cas de blessure ou de mort, le rang moyen est socialement plus dynamique. Quant à eux, les louveteaux restent à l'extérieur de cet équilibre délicat jusqu'à l'âge de la maturité sexuelle, tandis que les femelles restent toujours en second rang comparées aux mâles qui gardent le même niveau.</p> <p>Sans surprise, le mâle dominant se comporte comme un leader avec des attitudes bien particulières – tête et queue haute avec les oreilles pointées – et un important privilège – l'accès à la nourriture avant le reste de la meute – ce qu'ont à peine les autres loups du groupe. Ces loups malchanceux lèchent le museau de leur leader et gardent la tête, la queue et les oreilles baissées face au loup du rang supérieur. De loin le plus difficile reste, cependant, la vie du loup omega qui lance les moments de jeu et calme les autres en cas de conflit, tout en devant tolérer le manque de considération du reste de la meute.</p> <p>Le faux mythe du loup solitaire</p> <p>Il existe donc des conflits et de la cruauté au sein de la meute. Mais elle reste la raison d'être de chaque individu du groupe. C'est pourquoi le loup solitaire n'a de charme que dans les croyances communes. Rarement seul par choix, un loup sans meute se destine à une faible chance de survie. En fait, le succès de la chasse résulte d'un nombre d'individus relatif à la proie en chasse. Complices, résolu et parfaitement encadrés par une stratégie adaptée à la préservation de l'espèce, les loups en meute évoquent une anxiété certaine. Ce sentiment d'appartenance à une communauté nous incite donc à la réflexion.</p> <p>https://www.almonature.com/fr/blog/le-loup-et-sa-meute-lorganisation-sociale-dun-mecanisme-parfait/ https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-19-loup.html</p> <p>Deux dossiers sur la répartition du loup et sa biologie en France : https://www.lemonde.fr/planete/visuel/2018/02/09/loup_5254476_3244.html https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/situation-du-loup-en-france/</p>
9	<p>Le loup ne peut vivre qu'en zone de montagne</p> <p>Le loup est présent dans différentes régions de France et pas uniquement en zone de Montagne. Il préfère vivre dans les massifs (Massif central, Jura, Vosges, Pyrénées) qui lui offrent de meilleures conditions de vie. A la sortie de l'hiver 2020/2021, le réseau Loup-Lynx (OFB) estimait la population de loups</p>

	<p>en France autour de 620 individus. A la sortie de l'été 2021, la population comptait au moins 145 territoires de loups dits « zones de présence permanente » (ZPP) parmi lesquelles 128 sont constituées en meutes. https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/situation-du-loup-en-france/</p> <p>https://lemagdesanimaux.ouest-france.fr/dossier-19-loup.html</p>
10	<p>Les tirs de défense permettent de se protéger efficacement des attaques de loups La question des tirs et de leur autorisation est source de vifs débats.</p> <p>Le loup (Canis lupus) est une espèce strictement protégée en France, en vertu de l'arrêté du 23 avril 2007 modifié fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire national. Toute infraction à ce texte est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 36 mois, assortie d'une amende pouvant atteindre 150 000 euros. Seuls peuvent être autorisés les tirs dérogatoires effectués dans le cadre du plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage. https://www.loupfrance.fr/wp-content/uploads/BROCHURE_TIR_DEROGATOIRE_LOUP_2019.pdf</p> <p>Classé en Annexe IV de la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » que la France a ratifiée, le loup est une espèce strictement protégée et il est interdit de lui nuire, même pour limiter la déprédation. Toutefois, la directive européenne prévoit la possibilité de déroger au statut de protection de l'espèce sous certaines conditions. Ces dérogations sont encadrées en France par un arrêté ministériel qui autorise le prélèvement par le tir d'un nombre de loups défini chaque année, seulement dans les situations jugées les plus difficiles pour les éleveurs</p> <p>Il faut distinguer l'effarouchement, les tirs de défense et les tirs de prélèvement. https://controverses.minesparis.psl.eu/public/promo12/promo12_G4/www.controverses-minesparistech-4.fr/controverses/faut-il-tirer-sur-le-loup/effarouchement-defense-ou-prelevement/index.html</p> <p>Arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000042472061/2022-05-04/ Exemple d'arrêté préfectoral autorisant les tirs de défense : http://www.cote-dor.gouv.fr/IMG/pdf/20210129_ap_tirs_defense_simple.pdf</p> <p>Ainsi, si en France, la protection des troupeaux contre les attaques de loup prévoit l'utilisation de tirs dérogatoires dans des contextes précis, notamment lorsque la pression des attaques est forte, les effets de ces tirs sur les attaques restent mal connus voire contradictoires. https://www.loupfrance.fr/wp-content/uploads/Article-Faune-sauvage-tirs-derogatoires-de-loups-en-France-1.pdf</p> <p>Liens entre contrôle légal et déprédation : Théorie 1 : La première théorie argumente que le contrôle légal permettrait d'éliminer les loups potentiellement spécialisés dans la déprédation, de réduire localement l'abondance du prédateur et de rendre les loups survivants plus méfiants envers l'humain. Les risques de rencontres entre prédateurs et bétail s'en trouveraient abaissés, et par conséquent ceux de déprédation également ; Théorie 2 : Le contrôle légal, en prélevant notamment les loups reproducteurs, pourrait déstabiliser, voire dissoudre les meutes et provoquer une réorganisation des territoires. Les loups en dispersion dépourvus de leurs congénères, ou ceux nouvellement arrivés sans connaissance préalable du territoire, pourraient alors se rabattre sur les troupeaux domestiques, plus repérables et plus vulnérables que les proies sauvages. Le nombre d'attaques n'est pas uniquement lié au nombre de loups, mais aussi à une multitude d'autres facteurs. Il ne faut donc pas forcément s'attendre à une relation proportionnelle entre le nombre de loups prélevés et le nombre d'attaques. De plus, il est primordial de comprendre la distribution des attaques de loup en amont pour identifier leur dynamique naturelle en dehors de l'effet des tirs, mais aussi pour adopter des échelles d'analyse spatiales et temporelles appropriées.</p> <p>La thèse d'Oksana Grente étudie le phénomène de déprédation chez le loup gris (Canis lupus) et ses interactions avec le contrôle légal : le cas de l'arc alpin français (2021) http://www.theses.fr/2021MONTG041</p>

	<p>« L'incertitude persiste au sujet de l'efficacité des mesures létales pour réduire la déprédation, que cela soit en France ou ailleurs où elles sont appliquées. Deux hypothèses contradictoires s'opposent. La première soutient que les mesures létales sont efficaces par la réduction de la population et la sélection de loups moins enclins à la déprédation. La deuxième hypothèse soutient que ces mesures sont contreproductives car cela déstabilise la stabilité des meutes et en retour augmente les besoins des loups de dépendre sur le bétail. La raison de cette incertitude est la combinaison d'un faible nombre d'études sur le sujet, avec une faible inférence scientifique qui conduit à des résultats contradictoires. » Elle montre que le contexte local lié à l'environnement, au loup ou au pastoralisme a besoin d'être considéré pour la gestion des attaques, car il est peu probable que les tirs de loup aient un effet unique sur les loups et la déprédation.</p> <p>Régulièrement des associations de protection d'animaux sauvages, de chasseurs, d'éleveurs, etc. remettent en débats la réglementation :</p> <p>https://www.aspas-nature.org/les-prefets-chassent-le-loup-les-associations-font-respecter-la-loi-2/ https://www.francebleu.fr/infos/societe/loup-l-association-preservons-nos-troupeaux-des-loups-en-limousin-demande-des-tirs-de-regulation-1645523217</p>
11	<p>La France est le pays européen le plus touché par la prédation par le loup.</p> <p>Un article du Monde de <u>2014</u> met en évidence que la cohabitation entre le loup et l'élevage ne se passent pas toujours bien dans les autres pays européens : « En Roumanie (où vivent 2 500 loups), en Espagne (2 000 spécimens) et en Italie (entre 500 et 800), les attaques de cheptel sont plus rares qu'en France. "Les loups n'ayant jamais disparu de ces pays, les éleveurs et populations y sont habitués", explique Farid Benhammou. <i>Mais il est vrai qu'en Espagne, la cohabitation crée quelques tensions dans les nouvelles zones de colonisation du loup.</i> » https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/05/dix-verites-et-contre-verites-sur-le-loup_5993393_3244.html</p> <p>L'INRAE précise « <i>qu'avec environ 580 loups, la prédation occasionne en France plus de 15 000 victimes d'élevage par an (ovins, bovins, caprins, équins...), si l'on comptabilise aussi les animaux disparus suite aux attaques. Un record en Europe, partagé avec certaines régions atlantiques d'Espagne. Plus préoccupant, le nombre de victimes est en croissance linéaire quasi-constante depuis 12 ans, avec 1 000 animaux tués en plus chaque année. La prédation impacte fortement les systèmes d'élevage pratiquant le pâturage, que ce soit en montagne, en collines ou même dans les plaines. Sur l'arc alpin, espace où les loups sont présents depuis 20 à 27 ans, plus de 90 % des attaques réussies se déroulent dans des élevages ayant adopté les moyens de protection préconisés, condition vérifiée par les agents assermentés venus constater les dégâts</i> ». https://www.inrae.fr/actualites/loup-elevage-bilan-27-ans-coexistence</p> <p>L'étude descriptive du phénomène de concentration d'attaques de loup sur des élevages d'animaux domestiques en France à partir de l'analyse de la base de données nationale Géoloup montre, qu'au cours des 10 dernières années « la prédation sur les troupeaux domestiques est un phénomène non homogène spatialement et certains troupeaux sont ainsi plus exposés que d'autres. Cette analyse montre que si 5 à 7 % des éleveurs concentrent effectivement 35 % des attaques en France, la majorité d'entre eux ne figurent qu'une année ou deux en dix ans parmi les éleveurs concentrant les attaques de loup en France. La majorité des attaques (75 %) sont en fait supportées par 35 à 40 % des éleveurs. Ce constat nous conduit à discuter l'affirmation selon laquelle « (en France) seul un petit nombre d'éleveurs concentre la majorité des attaques (de loup) » puisque, s'il existe effectivement un phénomène de concentration des attaques à l'échelle d'une année, l'affirmation ci-dessus n'est pas exacte sur une période de 10 ans, où les éleveurs les plus impactés ne sont majoritairement pas les mêmes d'une année sur l'autre ». https://coadapht.fr/sites/default/files/2020-04/Gimenez%20et%20al_Note%20eleveurs%20impactes_Geoloup_avril%202020.pdf</p> <p>Ferus, association nationale pour la défense et la sauvegarde des grands prédateurs, publie en 2015, le ratio victimes/loup en fonction des différents pays européens. Ce ratio est le plus élevé en Norvège. La France est en 2^{ème} position et l'Allemagne en dernière position https://www.ferus.fr/wp-content/uploads/2016/07/pr%C3%A9dation-loup-gazette56-leyrissoux.pdf</p>
12	<p>Le loup ne doit plus être considéré comme une espèce protégée</p> <p>Le loup fait l'objet d'une protection au niveau international, au sens de la convention de Berne et au sens de la directive 92/43/CEE dite « habitat faune flore » où il est classé « prioritaire d'intérêt communautaire ».</p>

Canis lupus est classé depuis 2004 par L'Union internationale pour la conservation de la nature (**UICN**) dans la catégorie « préoccupation mineure » et classé « vulnérable » en France

PNA loup, Action 7.4 **Évaluer les impacts du loup sur les écosystèmes, positifs comme négatifs, notamment à travers le renouvellement d'un programme prédateur – proies sauvages**

Elle vise à **mieux cerner la pression de prédation subie par la faune sauvage et la faune domestique intégrant les pratiques des hommes** (cynégétiques et pastorales). **Ces impacts ne sont jusqu'ici révélés que par les attaques aux troupeaux constatées** ou les carcasses de proies retrouvées. **Or la pression de prédation peut être effective même si aucune attaque sur les proies n'est recensée.** La connaissance des interactions entre le loup, les proies sauvages et domestiques dans sa dimension éco-systémique est un prérequis nécessaire afin de disposer d'outils d'aide à la décision concrets pour la gestion des espèces et des espaces dans leur globalité :

- . cartographie du risque de prédation sur un massif pour la faune sauvage et les troupeaux domestiques ;
- . prise en compte de la prédation dans les plans de gestion cynégétiques et dans le processus d'évaluation de la contrainte de l'exercice du pastoralisme en zone à loup ;
- . aide à la gestion du loup ;
- . adaptation des outils pour le suivi des populations d'ongulés sauvages et de l'équilibre ongulés-environnement ;
- . gestion des dégâts aux forêts en réponse à la concentration (ou dispersion) des ongulés.

Ce projet **ne peut s'envisager que sur une vision à long terme (10 ans) de façon à détecter toutes les sources de variabilité potentielle qui interagissent dans un tel système complexe.**

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf

« L'indicateur de suivi géographique traduit donc une expansion de l'aire de présence sur la période considérée. Une étude scientifique sur le devenir de la population de loups en France (ESCO biologie) a été réalisée par le MNHN et l'ONCFS. Des éléments sur la biologie de la population lupine ont été donnés : le taux de croissance modélisé des populations de loups, peut se résumer à une valeur de 12 %, inscrite dans un intervalle de variation de l'ordre de [5 % – 25 %]. Par ailleurs, la valeur du taux de survie moyen annuel sur la période 1995-2013, estimée de manière indépendante, est de l'ordre de 0,78 (intervalle de confiance à 95 % : [0,73 – 0,82]). Ces **deux valeurs suggèrent que la population de loups n'est pas exposée à un risque d'extinction démographique supérieur à 10 % sur 100 ans.** Une autre réflexion sera nécessaire quant à la viabilité génétique de la population ». https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf page 6

Importance du loup dans les écosystèmes

Décriée pour la menace qu'elle fait planer sur les troupeaux, la présence des loups a aussi des effets bénéfiques, en **régulant par exemple les populations de cervidés.** C'est ce que rappellent des scientifiques dans une étude invitant à prendre de la hauteur sur ce sujet : <https://lejournal.cnrs.fr/articles/des-loups-des-cerfs-et-nous>

Exemple de l'évolution positive, les **conséquences de la réintroduction des loups sur la biodiversité, et la restauration des écosystèmes dans la réserve de Yellowstone** (USA) :

<https://www.youtube.com/watch?v=Hzfsj-91ATc>

Trois raisons de protéger les loups : i. Ils régulent certaines espèces/ ii. Ils nourrissent l'écosystème/ iii. Tuer les chefs de meute augmente les risques d'attaque

https://www.francetvinfo.fr/animaux/bien-etre-animal/trois-raisons-de-protoger-les-loups_2543397.html

« *Aujourd'hui, il y a environ deux cent cinquante loups en France. Ils ne sont pas assez nombreux pour que l'espèce soit viable, c'est-à-dire qu'elle continue à exister. Les loups sont toujours menacés de disparition. C'est pour ça qu'ils sont protégés par la loi française, mais aussi par une loi européenne "Habitats naturels"* ». Jean-François Darmstaedter (en faveur de la protection du loup, association FERUS). En savoir plus : <https://www.1jour1actu.com/science-et-environnement/protection-loups-france> (2013)

Le magazine Reporterre propose une enquête en 2018 : « *Le plan loup 2018-2023 prévoit l'abattage de 40*

	<p><i>loups maximum en 2018. Mais cette politique quantitative de tirs n'a jamais prouvé son efficacité contre la prédation. Pire, des spécialistes du canidé sauvage s'inquiètent d'effets contre-productifs. Ils plaident pour des tirs non létaux « éducatifs » ou, à défaut, ciblés sur les « loups à problèmes ».</i> https://reporterre.net/Voici-pourquoi-la-politique-de-tirs-de-loups-n-est-pas-efficace</p> <p>Lors de sa création, le Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage a engendré des réactions variées :</p> <p>Exemple avec l'objectif inscrit dans le dernier plan d'atteindre une population de 500 loups d'ici la fin du quinquennat. Il est dénoncé comme « une absence totale de considération pour les éleveurs » dans <u>un communiqué</u> de la Confédération paysanne. Mais il est également attaqué par les défenseurs du <i>Canis lupus</i>. « Il s'agit d'un nombre minimum pour assurer la viabilité démographique, mais insuffisant à terme pour garantir la viabilité génétique », <u>s'alarmait en janvier le Conseil national de la protection de la nature (CNPN)</u>. Selon les experts (<u>page 51</u>), il faut au minimum 2.500 à 5.000 loups adultes « <i>pour permettre à la population de s'adapter aux changements futurs et ainsi assurer sa viabilité sur le long terme</i> ».</p> <p>Le plafond annuel de loups à « prélever » alimente les mêmes polémiques. Le groupe de travail de la Fabrique écologique présidé par J.J. Fresko propose qu'il soit relevé à 20 % des animaux adultes, en tenant compte « <i>des enseignements de l'expertise scientifique collective conduite par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'ONCFS, qui fixe à 34 % le taux de mortalité au-delà duquel la taille de la population est susceptible de diminuer</i> » (page 22 de <u>la note</u>. Problème, selon cette même expertise (<u>page 23</u>, « <i>les prélèvements légaux ne devraient pas [...] dépasser 10 % de l'effectif estimé pour que la population présente un bilan numérique au moins stable</i> »).</p> <p>La Fabrique Ecologique, Fondation pluraliste de l'écologie, Think et Do-Tank qui a pour objectif de promouvoir l'écologie et le développement durable sur la base de propositions pragmatiques et concrètes propose une note en 2018 avec des propositions et suggèrent qu'une gestion soutenable de la présence du loup dans le « bon état de conservation » défini par les textes internationaux passe par une gestion du dossier avec les éleveurs et non contre eux.</p> <p>https://www.lafabriqueecologique.fr/le-rechauffement-climatique/</p>
13	<p>C'est une bonne chose que les éleveurs aient le droit de tirer le loup</p> <p>Le magazine Reporterre propose une enquête en 2018 : « <i>Le plan loup 2018-2023 prévoit l'abattage de 40 loups maximum en 2018. Mais cette politique quantitative de tirs n'a jamais prouvé son efficacité contre la prédation. Pire, des spécialistes du canidé sauvage s'inquiètent d'effets contre-productifs. Ils plaident pour des tirs non létaux « éducatifs » ou, à défaut, ciblés sur les « loups à problèmes ».</i> https://reporterre.net/Voici-pourquoi-la-politique-de-tirs-de-loups-n-est-pas-efficace</p> <p>Mêmes ressources que l'item 10 et item 15.</p> <p>Critiques et points de débat sur le Plan Loup de 2013-2017 (attention, il est qualifié dans cet article de 2013 de « Nouveau Plan Loup ») :</p> <p>https://controverses.minesparis.psl.eu/public/promo12/promo12_G4/www.controverses-minesparistech-4.fr/controverses/le-nouveau-plan-loup/critiques-et-points-de-debat-sur-le-plan-loup/index.html</p>
14	<p>En France, on ne connaît pas assez la biologie et les modes de vie du loup pour le faire cohabiter avec l'élevage</p> <p>Allemagne, Suisse et Etats-Unis semblent avoir plus étudié le loup et mieux le connaître.</p> <p>« <i>Comme cette espèce a disparu de France depuis 1930, on n'a aucune étude récente. Résultat, on importe de l'écologie nord-américaine ou d'autres pays européens. Mais comme le loup est très adaptable, elle n'est pas forcément valable dans notre pays. Il y a urgence à investir dans la connaissance éthologique du loup. Jusqu'à présent, les budgets alloués à la recherche scientifique sur le loup sont surtout allés au réseau de suivi. Ce choix entraîne la mise de côté de données ne relevant pas des grands nombres telles que les expérimentations de terrain concernant les comportements des loups, la protection des troupeaux ou la médiation entre acteurs sociaux.</i> » explique Jean-Jacques Fresko, rédacteur en chef de <i>Terre sauvage</i> et président du groupe de travail sur le loup organisé en 2017 par la Fabrique écologique.</p> <p>« <i>En France, le dispositif scientifique de suivi du loup se concentre sur l'évaluation du nombre de loups sur le territoire. Et abandonne complètement l'observation et la connaissance éthologique du loup, regrettent des</i></p>

	<p><i>spécialistes. Pourtant, des programmes de recherche aux États-Unis, en Allemagne et en Suisse sont riches d'enseignements sur les comportements du prédateur et permettent d'imaginer de nouvelles manières de cohabiter avec lui. »</i></p> <p>https://reporterre.net/Pour-se-proteger-du-loup-il-faut-le-connaître-mieux</p> <p>Le site de l'Office Français de la Biodiversité https://www.loupfrance.fr/recherches-et-expertise/ présente la biologie du loup, son suivi (via le réseau Loup Lynx) ainsi que les recherches et expertises en cours.</p> <p>Pour exemples, une meilleure connaissance sur les interactions entre les loups et les ongulés sauvages a été acquise et a permis de conclure que l'impact de la prédation sur la survie des ongulés est fortement modulé selon l'occurrence d'autres facteurs augmentant la vulnérabilité des proies. À la suite de ces nouvelles connaissances, des questionnements ont émergé notamment concernant l'hétérogénéité de répartition spatiale de la pression de prédation au sein du territoire de la meute étudiée.</p> <p>Il est également important pour améliorer l'efficacité des mesures de protection, d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'éthologie du loup dans les systèmes agro-pastoraux et sur le déterminisme des foyers d'attaques. Le suivi biologique du loup est indispensable car il appuie l'ensemble des modalités de la politique publique.</p> <p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf</p> <p>La thèse d'Oksana Grente étudie le phénomène de déprédation chez le loup gris (Canis lupus) et ses interactions avec le contrôle légal : le cas de l'arc alpin français (2021) http://www.theses.fr/2021MONTG041</p>
15	<p>L'éradication du loup est la seule solution pour assurer la tranquillité des éleveurs</p> <p><i>L'éradication du loup menace la biodiversité et les ovins sont nécessaires à l'écosystème des régions. "S'il n'y a plus de moutons en alpage, ce sont 300 à 400 espèces végétales et animales qui disparaîtront en une dizaine d'années", estime le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (Cerpam).</i></p> <p><i>Mais, de la même façon, la disparition du loup entraînerait aussi une menace pour la biodiversité. "Il est hors de question de commencer la chasse au loup. Tout dépendra de l'encadrement prévu par les nouvelles règles d'abattage proposées par le ministère. Mais le risque est que les éleveurs puissent tuer davantage de loups que le quota de prélèvements, menaçant ainsi l'espèce, s'inquiète Jean-François Darmstaedter, secrétaire général de Ferus, association de protection des loups. Sans compter qu'en tuant un loup, l'on risque d'éliminer un individu majeur de la meute et d'augmenter les attaques."</i></p> <p><i>Le loup est par ailleurs considéré comme un régulateur écologique. "En s'attaquant d'abord aux animaux malades ou plus faibles, il contribue à la bonne santé d'une espèce et peut éviter des épidémies. Il aide par ailleurs à réguler les surplus de jeunes sangliers ou cervidés, qui peuvent menacer les forêts", développe Jean-François Darmstaedter.</i></p> <p>https://www.lemonde.fr/societe/article/2011/07/28/faut-il-abattre-les-loups-pour-proteger-les-troupeaux_1553856_3224.html (article de 2011)</p> <p>Voir item 10 et item 13</p> <p>Le plan loup 2018-2023 prévoit l'abattage de 40 loups maximum en 2018. Mais cette politique quantitative de tirs n'a jamais prouvé son efficacité contre la prédation. Pire, des spécialistes du canidé sauvage s'inquiètent d'effets contre-productifs. Ils plaident pour des tirs non létaux « éducatifs » ou, à défaut, ciblés sur les « loups à problèmes ».</p> <p>« Si un alpha est tué, la meute va s'éparpiller », « Il faut éliminer les animaux responsables d'attaques récurrentes » https://reporterre.net/Voici-pourquoi-la-politique-de-tirs-de-loups-n-est-pas-efficace</p>
16	<p>Les attaques sur le bétail sont plus souvent faites par des chiens errants</p> <p>Chien errant/Chien divagant : Les loups ne sont pas les seuls auteurs d'attaques de brebis, les chiens en « état de divagation » y ont aussi leur part de responsabilité. Un chien « en état de divagation » est un chien qui n'est plus sous la responsabilité de son maître. Le chien en « état de divagation » est souvent appelé à tort « chien errant » (car un chien errant est un chien retourné à l'état sauvage ou un chien sans maître).</p> <p>L'Office Français de la Biodiversité précise ce qu'il faut faire en cas d'attaque de troupeau : déclaration d'attaque auprès de la DDTM, constat d'attaque réalisé par un agent habilité, instruction technique et administrative, ...</p>

<https://www.loupfrance.fr/gestion-des-impacts-du-loup/constats-et-indemnisations/>

La question de la preuve : Les statistiques des prédatons de moutons par des loups sont fiables et agrégées à l'échelle du territoire, puisqu'elles donnent lieu à des indemnisations des éleveurs par l'Etat. Rien de tel pour les chiens errants, dont les attaques sont seulement relayées de temps en temps par la presse locale. *"Les prédatons des chiens, moins marquantes sur le plan psychologique que celles de loups, existent et sont souvent sous-estimées, estime le géographe et spécialiste des grands prédateurs Farid Benhammou. Malgré tout, quand le troupeau se situe dans un secteur où une meute est installée, il y a plus de chances que ce soit les loups."* :

https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/05/dix-verites-et-contre-verites-sur-le-loup_5993393_3244.html (2014)

Les avis divergent cependant en fonction des acteurs :

« Les attaques de loup sont plus fréquentes que les attaques de chiens divagants alors que les troupeaux concernés sont plus fréquemment protégés. Par comparaison, le WWF estime entre 150.000 et 500.000 le nombre de moutons tués chaque année par des chiens errants ou dans des accidents divers. Mais on manque d'études approfondie à ce sujet... faute de moyens, de volontés scientifique ou politique... » Attention référence ancienne et pro-loup : <http://loup.org/spip/Les-loups-ont-ils-des-degats-dans,1033.html>

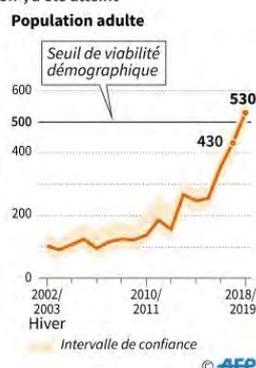
17 L'augmentation de la population du loup en France résulte de sa réintroduction

Les loups, éradiqués dans les années 1930 et revenus naturellement par l'Italie dans les années 1990, se concentrent dans les Alpes, le Sud-Est et l'Est.

Le loup en France

Le seuil de 500 loups adultes, permettant de "résister au risque d'extinction", a été atteint

Présence ■ Régulière (plus de trois) ■ Occasionnelle (un à trois)



https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/la-population-de-loups-en-hausse-en-france-depasse-desormais-500_134322

Le site de l'Office Français de la Biodiversité présente sa situation en France, son suivi, l'estimation du taux d'hybridation « loup/chien », l'évolution historique de la population :

<https://www.loupfrance.fr/suivi-du-loup/situation-du-loup-en-france/#>

L'espèce *Canis lupus* est protégée par la loi dans le cadre de la convention de Berne depuis 1993, date de la signature d'un arrêté qui ajouta le loup à la liste des espèces protégées.

Cet ajout est uniquement valable dans le cas d'un retour naturel du loup.

Par conséquent, prouver que le loup a été réintroduit par l'homme pourrait conduire à la perte du statut d'espèce protégée. Ce qui, bien évidemment, confère un enjeu non négligeable à cette question. Une revue de presse datant de la fin des années 1990 fait état de cette controverse :

http://www.unice.fr/zetetique/travaux/439_loup/arrivee.html

Le loup passe-partout : « Le loup a une grande faculté de dispersion. Voilà un quadrupède que plusieurs dizaines de kilomètres en une nuit ne rebutent pas. ...Le loup ne réagit pas comme l'ours, face à un obstacle. Un loup peut passer un pont, on en a même vu s'engouffrer dans des tunnels. Ils s'adaptent très bien aux infrastructures. Et comme ils ont une bonne vue, comparée à l'ours, ils n'ont pas peur de se déplacer. Les « visiteurs » du Grand Sud sont donc des loups solitaires venus du Mercantour. **Pour confirmer qu'il s'agit bien d'individus originaires d'Italie, des analyses ont été réalisées, et nous avons la certitude qu'une femelle**

repérée dans les Pyrénées en 1999 et un mâle, identifié en 2000 se trouvaient déjà dans le Mercantour en 1996 et 1997. »

<https://www.ladepeche.fr/article/2016/12/28/2486817-comment-il-est-arrive-jusque-chez-nous.html>

Vidéo du Monde avec présentation de l'évolution historique « Comment le loup a fait son retour en France ? » <https://www.youtube.com/watch?v=IMMEMxdU7n0>

18 Le loup est un frein au pastoralisme et donc à la biodiversité

« *Oui, l'élevage de plein air est nécessaire pour les paysages et la biodiversité* ». « Tant les ovins que les loups sont nécessaires aux écosystèmes des régions ». "S'il n'y a plus de moutons en alpage, ce sont 300 à 400 espèces végétales et animales qui disparaîtront en une dizaine d'années", estime le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (Cerpam). **L'entretien des alpages par les éleveurs préserve le paysage de l'envahissement par les broussailles, prévient les feux de forêt, limite le danger des éboulements.**

https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/05/dix-verites-et-contre-verites-sur-le-loup_5993393_3244.html

Le blog engagé de « la faune et de la flore sous tous les angles » pose la question « **Le pastoralisme est-il bon pour la montagne ?** » et apporte des éléments de réponses polémiques : « **Le pastoralisme ne ménage pas la montagne.** La pelouse naturelle supporte très mal les milliers de moutons. Les fleurs des hauteurs ne sont tout simplement pas faites pour être pâturées ainsi. Consommation, piétinement et déjections entraînent un effondrement du nombre d'espèces végétales », « *Pourtant, les éleveurs sont financés spécifiquement pour protéger leur bétail, en plus des subventions ordinaires qui permettent leur activité.* Le salaire des bergers employés est subventionné à 85% dans les zones de présence de loups. *C'est ainsi que, tout en exigeant l'élimination du carnivore, les éleveurs se payent sur son dos en menant les moutons dans les alpages* » : <https://blog.defi-ecologique.com/le-pastoralisme-est-il-bon-pour-la-montagne/>

La publication de France nature environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AURA) « **Pastoralisme et biodiversité ...du slogan à la réalité** » en mai 2019 conclue que « **conserver des milieux ouverts afin de « maintenir la biodiversité » est un choix subjectif de notre politique de préservation des écosystèmes [...]** Cependant, une fois enclenchée la ritournelle « milieux ouverts = biodiversité » par la communauté de certains naturalistes et des conservateurs d'espaces naturels, il était **facile d'aboutir au syllogisme « Pastoralisme = biodiversité ET loup ≠ pastoralisme → loup ≠ biodiversité** ». Ce raccourci rapide sert de prétexte pour tenter de discréditer un animal dont la fonction écologique est essentielle. N'entend-t-on pas depuis 30 ans que les ongulés posent des problèmes à la forêt. Et si les grands prédateurs, partie intégrante de la biodiversité, étaient la solution ? À la condition que la densité du bétail soit « raisonnable » par rapport à la qualité du pâturage, il est possible de pratiquer un pastoralisme qui ne soit pas préjudiciable aux écosystèmes. C'est d'abord un choix économique, indispensable pour fournir la multitude de fromages que nous aimons déguster ainsi que la viande de qualité (sous réserve que ces animaux ne soient pas élevés en batterie et que l'on ne soit pas végétarien). L'élevage (extensif) a donc le rôle fondamental de nourrir la population d'un pays et, dans ce cadre, les prairies sont nécessaires. Tant mieux si elles présentent de belles fleurs et stockent du carbone. Cependant, n'essayons pas de justifier la lutte contre les grands prédateurs (ours, loup et lynx) au nom de la défense de la biodiversité ». <https://www.fne-aura.org/uploads/2019/05/pastoralisme-biodiversite-mai-2019.pdf>

Une biodiversité pour tous !

Pour évaluer la valeur pastorale d'un milieu, ces catégories d'aliments constituent des entités plus pertinentes que le relevé minutieux de toutes les plantes et de leurs qualités. Il paraît en particulier important, lorsque l'on désire estimer l'offre alimentaire sur une lande à faire pâturer, de se soucier de la présence de végétaux qui permettront aux brebis d'accélérer leur flux d'ingestion pendant le repas ; et cela jusqu'au dernier jour de présence sur le lieu de pâturage.

Les points de vue apparemment contradictoires des gestionnaires de milieux et des éleveurs peuvent se rejoindre, lorsque l'on prend en compte le point de vue des brebis.

Pour les uns, soucieux de la biodiversité, l'enjeu est d'éviter une banalisation du paysage par envahissement d'une espèce dominante.

	<p>Pour les autres, soucieux d'offrir à leur troupeau de quoi bien s'alimenter, l'enjeu peut en réalité être le même. En effet, une lutte trop radicale contre les broussailles conduit à une homogénéisation excessive du milieu, dans lequel les brebis ne retrouvent plus les aliments complémentaires, le grossier et le fin, dont l'association régulière stimule l'appétit.</p> <p>Pour le site « Le Monde des Pyrénées, « l'élevage, et par voie de conséquence le pastoralisme, est une des meilleures méthodes reconnues à ce jour pour maintenir cette biodiversité. » https://www.pyrenees-pireneus.com/Agriculture-Pyrenees/Elevage-Pyrenees/Pastoralisme-Pyrenees/Biodiversite-Environnement/#1</p>
19	<p>Le loup ne s'attaque qu'aux animaux malades ou sur le point de mourir, c'est un régulateur</p> <p>Le loup est considéré comme un régulateur écologique. <i>"En s'attaquant d'abord aux animaux malades ou plus faibles, il contribue à la bonne santé d'une espèce et peut éviter des épidémies. Il aide par ailleurs à réguler les surplus de jeunes sangliers ou cervidés, qui peuvent menacer les forêts"</i>, <u>explique</u> Jean-François Darmstaedter, secrétaire général de <u>Ferus</u>, association de protection des loups. https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/03/05/dix-verites-et-contre-verites-sur-le-loup_5993393_3244.html</p> <p>Le loup est un animal opportuniste, il adapte son régime alimentaire aux différents habitats qu'il fréquente (ongulés sauvages de taille moyenne à grande, proies plus petites, troupeaux d'élevage). https://www.loupfrance.fr/le-loup/</p> <p>Le loup chasse... la maladie</p> <p>La thèse d'Anne Cécile Gilbert en 2019 sur la « Prédation chez le loup : comportement de chasse facteurs de variation et comparaison prédation faune sauvage – faune domestique » étudie l'impact de la prédation des loups sur la faune sauvage et met en évidence qu'en prédatant la faune sauvage, le loup a un rôle d'agent sanitaire : il chasse préférentiellement des animaux blessés ou malades (plus faciles à attraper), et consomme les carcasses d'animaux morts, ce qui a pour finalité de freiner les épizooties (exemple de la kérato-conjonctivite des chamois en 2007 dans les Alpes du Sud). Entre autres exemples, une étude sur la prévalence de la tuberculose sur les ongulés sauvages et les animaux domestiques en cas de présence ou non du loup (de Roince et Cornuau, 2016) a montré que la rentabilité des ongulés domestiques diminue avec l'efficacité de la protection. C'est pourquoi il est pertinent de protéger les troupeaux domestiques afin que les loups ciblent d'autres proies. http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=3833</p>
20	<p>La charge de travail provoquée par la présence de loups est très importante pour l'éleveur</p> <p>Au-delà de la charge financière, la charge de travail augmente pour l'éleveur : organisation en parcs de jours, de nuits des animaux, ... « Nous avons complètement revu notre système de production. À la tête d'un troupeau de 500 brebis, cette éleveuse témoigne des impacts du loup sur la production ovine. Maintenant les brebis sont gardées en permanence et regroupées dans des parcs la nuit alors qu'avant elles étaient en parcours libre » https://www.reussir.fr/patre/eleveurs-vs-loups-du-stress-et-du-degout#:~:text=Joseph%2C%20%20C3%A9leveur%2C%20estime%20que%20le,40%20%25%20de%20travail%20en%20plus.</p> <p>La prédation du loup sur le cheptel ovin a des répercussions économiques et techniques, mais aussi médicales et psychologiques pour les bergers et éleveurs qui y sont confrontés : https://www.reussir.fr/patre/la-predation-du-loup-nuit-la-sante-des-bergers-et-des-eleveurs</p> <p>À la demande de la MSA, l'INRAe conduit actuellement une recherche socio-anthropologique pour analyser les effets de la présence du loup sur le travail et la santé des éleveurs et des gardiens de troupeau. L'étude se base notamment sur une enquête en ligne proposée aux éleveurs et bergers confrontés directement ou indirectement à la présence du loup. Ceux-ci sont invités à contribuer à ce travail en répondant à ce questionnaire anonyme en ligne, seul moyen d'obtenir des résultats fiables et précis sur cette problématique complexe. https://idele.fr/detail-article/quels-effets-de-la-presence-du-loup-sur-le-travail-et-la-sante-des-eleveurs-et-des-gardiens-de-troupeau</p>